

Mise au concours

**Programme national de recherche
« Déglobalisation et résilience des chaînes
d'approvisionnement » (PNR 87)**

Table des matières

1. Résumé	4
2. Introduction	5
2.1 Contexte et définition du problème	5
2.2 Environnement de recherche national et international	6
3. Objectifs du programme national de recherche	7
4. Principaux domaines de recherche	7
5. Résultats attendus	10
5.1 Portée pratique et public cible	10
5.2 Résultats attendus	11
5.3 Conditions nécessaires à l'obtention des résultats	12
6 Caractéristiques du PNR	12
6.1 Approche de recherche	12
6.2 Autres caractéristiques particulières du PNR	14
7. Procédure de soumission et de sélection des requêtes	14
7.1 Conditions générales et exigences	14
7.2 Critères d'éligibilité applicables aux requérant·es et aux partenaires de projet	15
7.3 Procédure de soumission	16
7.3.1 Soumission en ligne via le Portail FNS	16
7.3.2 Expression d'intérêt	16
7.3.3 Requetes complètes	17
7.4 Procédure de sélection des projets	17
7.5 Critères d'évaluation	17
8 Budget du programme et calendrier	18
8.1. Budget du programme	18
8.2. Déroulement	18
9 Organisation et personnes impliquées	19
10 Contacts	19

Que sont les programmes nationaux de recherche (PNR) ?

Les travaux de recherche menés dans le cadre des programmes nationaux de recherche sont des projets de recherche qui contribuent à relever les défis sociétaux d'importance nationale.

Sur la base de l'article 10, alinéa 2, lettre c de la Loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation du 14 décembre 2012 (LERI), le Conseil fédéral choisit les questions et les dimensions prioritaires qui doivent faire l'objet de recherches dans le cadre des PNR, et confie au Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) l'entière responsabilité de la mise en œuvre de ces programmes. Les [articles 3 à 9](#) de l'Ordonnance relative à la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation du 29 novembre 2013 (O-LERI) décrivent les PNR et leur lancement. À partir de cette base juridique, deux procédures distinctes peuvent conduire au lancement d'un PNR :

1. Appels à projets ouverts
2. Appels thématiques

Le thème abordé par le présent PNR est issu du deuxième type de processus et s'inscrit dans le cadre des stratégies fédérales actuelles et des priorités de l'administration fédérale. Par rapport au processus des appels à projets ouverts, le présent PNR vise à réduire la durée, à diminuer le budget et à renforcer les liens entre les équipes de recherche et l'administration fédérale. L'évaluation scientifique et les décisions d'octroi sont menées en toute indépendance vis-à-vis des autorités politiques et conformément aux principes d'excellence scientifique et de liberté académique.

Le 1^{er} juillet 2025, le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a chargé le FNS d'évaluer la faisabilité de la mise en œuvre d'un PNR sur le thème « Déglobalisation et résilience des chaînes d'approvisionnement », et d'élaborer un concept de programme définissant les objectifs et les principaux enjeux de recherche. À partir de ce concept de programme, le Conseil fédéral a décidé, le 20 mars 2026, de lancer le PNR « Déglobalisation et résilience des chaînes d'approvisionnement ». Les membres de son comité de direction ont été élus par le Conseil national de la recherche du FNS le 24 mars 2026. Le comité de direction a élaboré cette mise au concours et supervise la gestion stratégique du programme.

1. Résumé

Le Programme national de recherche « Déglobalisation et résilience des chaînes d’approvisionnement » (PNR 87) examine comment les dynamiques de déglobalisation et les perturbations des chaînes d’approvisionnement redéfinissent les contraintes, les vulnérabilités et les choix politiques auxquels la Suisse est confrontée. Il se concentre sur deux domaines de recherche étroitement liés :

- Le premier examine les dynamiques politiques et économiques de la déglobalisation, notamment la fragmentation des marchés mondiaux, l’érosion des règles multilatérales, le recours coercitif à des instruments de politique économique à des fins de politique étrangère, les sanctions, les contrôles à l’exportation, le protectionnisme et la régionalisation des réseaux de production.
- Le deuxième analyse les vulnérabilités et les capacités de résilience des chaînes d’approvisionnement suisses, en identifiant les dépendances critiques, les points d’étranglement (choke-points) et les canaux par lesquels les perturbations peuvent se propager aux entreprises, aux secteurs, aux régions et à l’ensemble de l’économie.

Dans ces deux domaines, les projets contribueront à trois dimensions de recherche : l’analyse, les mécanismes de résilience et la conception des politiques publiques. Le programme permettra de produire des évaluations de risques, des cartographies des dépendances, des scénarios, des tests de résistance, des ensembles de données et des analyses comparatives. Il évaluera également l’efficacité, les coûts et les implications en matière de durabilité de stratégies telles que la diversification, la substitution, la redondance, les réserves stratégiques, les approches d’économie circulaire, les systèmes d’alerte précoce, le partage de données, les achats conjoints et la coordination entre les secteurs public et privé. Ce programme s’appuie sur la recherche interdisciplinaire et intègre des éléments de recherche transdisciplinaire. Il combinera les connaissances issues de différentes disciplines académiques et entretiendra un dialogue permanent et actif avec les pouvoirs publics, les entreprises, les associations professionnelles et les autres parties prenantes. La conception du programme vise à garantir que ses résultats sont scientifiquement solides, pertinents sur le plan pratique et utiles pour la conception des politiques publiques.

Le programme dispose d’un budget total de 5 millions de francs suisses, dont 4,25 millions sont consacrés à la recherche. Il devrait permettre de financer environ cinq à dix projets dans ces deux domaines de recherche. Le budget maximal par projet est de 500 000 CHF, et les projets de recherche doivent s’étendre sur une durée de 36 mois.

Les expressions d’intérêt doivent être soumises au plus tard le 24 novembre 2026 à 17 h, heure locale suisse, et les requêtes complètes au plus tard le 19 janvier 2027 à 17 h, heure locale suisse. Les décisions d’octroi finales du Conseil national de la recherche du FNS devraient être rendues au plus tard en août 2027. Les travaux de recherche relatifs aux projets retenus doivent débuter au plus tard le 1 décembre 2027.

2. Introduction

2.1 Contexte et définition du problème

Après des décennies d'intégration croissante des marchés mondiaux des biens, des services et des capitaux, l'économie mondiale connaît actuellement un ralentissement significatif de la mondialisation et certains signes laissent penser qu'un processus de déglobalisation pourrait être en train de s'amorcer. La « déglobalisation » désigne un processus dans lequel l'intégration économique transfrontalière devient plus lente, plus fragmentée, plus politisée ou régresse partiellement. Ce phénomène peut s'expliquer par l'évolution des dynamiques économiques, mais il résulte aussi de plus en plus de choix politiques délibérés, tels que l'érosion du multilatéralisme et des cadres fondés sur des règles, les initiatives politiques nationalistes, le recours accru à des approches politiques coercitives, aux sanctions et aux contrôles à l'exportation, la re-régionalisation des chaînes de valeur, le rapatriement des activités de production (reshoring) ou leur relocalisation dans des pays voisins (nearshoring), ainsi qu'un rôle accru de l'État dans l'orientation des marchés dans les secteurs stratégiques.

Ces évolutions remettent en question le modèle économique libéral de la Suisse, fondé sur l'ouverture, la concurrence et une intervention limitée, et créent de nouveaux compromis en matière d'efficacité, de résilience et de durabilité. En tant que petite économie ouverte et sans accès à la mer, la Suisse dépend fortement du commerce extérieur, de l'accès aux chaînes de valeur mondiales, de voies de transport fiables et d'un ordre fondé sur des règles. Dans le même temps, par rapport à d'autres acteurs tels que l'Union européenne, la Chine ou les États-Unis, la capacité de la Suisse à influencer les règles et la dynamique de l'économie mondiale est limitée. La déglobalisation soulève donc des questions fondamentales quant à la manière dont la Suisse peut préserver les avantages de l'ouverture tout en réduisant son exposition à la fragmentation géopolitique, aux politiques coercitives et aux perturbations des flux économiques essentiels.

Les chaînes d'approvisionnement constituent l'un des principaux canaux par lesquels ces pressions se manifestent. Les chaînes d'approvisionnement désignent les réseaux nationaux et transfrontaliers d'entreprises, d'infrastructures, de technologies, de services, de logistique et de réglementations permettant la production, le transport, le financement, la distribution et l'entretien des biens et des services. Une succession de chocs – notamment la pandémie de Covid-19, les guerres en Ukraine et au Moyen-Orient, les phénomènes météorologiques extrêmes, les perturbations du transport maritime, les contrôles à l'exportation sur les intrants essentiels, les politiques commerciales unilatérales et/ou protectionnistes, ainsi que la rivalité croissante entre les principaux acteurs internationaux et la nouvelle approche de la politique étrangère américaine fondée sur la puissance – a mis en évidence les fragilités des systèmes hautement intégrés et basés sur le principe du « juste-à-temps ». Pour la Suisse, ces évolutions se traduisent par des vulnérabilités importantes pour la sécurité de l'approvisionnement en biens et services essentiels, tels que les médicaments, l'énergie, les denrées alimentaires, les matières premières, les minéraux critiques, les composants industriels, les technologies de pointe et les équipements militaires, ainsi que par une incertitude pour ses industries tournées vers l'exportation.

Une réponse efficace à ces défis est limitée par trois lacunes majeures des connaissances: (1) une compréhension incomplète de la manière dont les processus de déglobalisation remettent en cause le modèle économique ouvert de la Suisse et peuvent entraîner des perturbations en cascade dans tous les secteurs, toutes les régions et au niveau macroéconomique ; (2) une cartographie intersectorielle limitée des dépendances, des points d'étranglement (chokepoints) et des sources de résilience des chaînes d'approvisionnement suisses ; et (3) un manque de cadres d'aide à la décision permettant de concilier la sécurité économique avec l'ordre économique libéral de la Suisse, la prudence budgétaire et ses obligations internationales, notamment celles liées au développement durable.

Le Programme national de recherche « Déglobalisation et résilience des chaînes d'approvisionnement » (PNR 87) contribuera à combler ces lacunes en s'appuyant sur les résultats de la recherche issus de disciplines telles que l'économie, en particulier l'organisation industrielle, la macroéconomie appliquée et le commerce international ; les sciences de gestion, notamment la gestion des opérations, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et la logistique ; les sciences politiques et les relations internationales, notamment l'économie politique comparée et internationale ; ainsi que le droit, l'histoire et la géographie humaine. Ce programme permettra de produire des données probantes sur l'impact des dynamiques de déglobalisation sur le modèle économique ouvert de la Suisse et sur ses chaînes d'approvisionnement, d'identifier les vulnérabilités critiques des chaînes d'approvisionnement suisses, d'évaluer les stratégies de résilience et d'élaborer des options concrètes à l'intention des pouvoirs publics, des secteurs industriels et des entreprises. L'objectif principal du programme est de traduire les données probantes et le savoir-faire en options applicables pour les pouvoirs publics, les secteurs d'activité et les entreprises, de manière à permettre à la Suisse de mieux résister et de mieux se remettre des pressions liées à la déglobalisation et des perturbations touchant des chaînes d'approvisionnement cruciales pour sa prospérité, sa sécurité, son développement durable et son bien-être sociétal.

2.2 Environnement de recherche national et international

Plusieurs initiatives et programmes de recherche portant sur la sécurité économique, les dépendances stratégiques et la résilience des chaînes d'approvisionnement ont été lancés ces dernières années. Au niveau institutionnel, la [Commission européenne](#) a fait des dépendances stratégiques et de la sécurité économique un enjeu central de politique, en s'appuyant sur des analyses approfondies de ces dépendances ainsi que sur les travaux analytiques menés par le [Centre commun de recherche \(CCR\)](#) sur les vulnérabilités des chaînes d'approvisionnement, les chaînes de valeur stratégiques et les outils d'alerte précoce. L'[OCDE](#) a mis en place un vaste programme de travail consacré à la résilience des chaînes d'approvisionnement, comprenant notamment une boîte à outils à l'intention des responsables politiques, une étude sur la résilience des chaînes d'approvisionnement et un forum sur les chaînes d'approvisionnement critiques, qui rassemble des décideurs politiques, des entreprises et les chercheurs et chercheuses. Au niveau multilatéral, l'[OMC](#) et la [CNUCED](#) ont intensifié leurs travaux sur les chaînes de valeur mondiales, la résilience et la reconfiguration des chaînes d'approvisionnement en réponse aux tensions géopolitiques et à d'autres perturbations. Le [Groupe international d'experts sur les ressources](#) du PNUE établit un lien entre la résilience des chaînes d'approvisionnement, l'utilisation efficace des ressources, l'économie circulaire et les considérations de durabilité.

Au niveau de la recherche, [Horizon Europe](#) finance un nombre croissant de projets et d'appels à projets liés à la résilience des chaînes d'approvisionnement, aux écosystèmes industriels et à la sécurité économique. Parmi les exemples récents, il est possible de citer ReSchape, qui étudie l'impact des perturbations récentes sur les chaînes d'approvisionnement et élabore des scénarios stratégiques et des outils, ainsi que ResC4EU, qui se concentre sur la résilience et la durabilité des écosystèmes industriels européens, en particulier pour les PME. Plus généralement, Horizon Europe constitue le principal cadre européen pour la recherche et l'innovation dans ces domaines.

En Suisse, des travaux existent dans ce domaine, mais ils s'inscrivent principalement dans le cadre de la recherche académique et d'analyses axées sur les politiques publiques, plutôt que dans celui d'un programme national spécifique de ce type. Par exemple, l'[OCDE](#) a récemment étudié la résilience économique au sein des chaînes de valeur mondiales en Suisse. Le PNR 87 vient compléter ces activités en offrant un cadre coordonné, interdisciplinaire et axé sur les solutions, centré sur la Suisse. Il combine

une cartographie intersectorielle des vulnérabilités et des dépendances avec des tests de résistance, des stratégies d'atténuation et la conception des politiques publiques, tout en reliant plus directement la recherche académique aux besoins des pouvoirs publics, des entreprises et des autres parties prenantes.

3. Objectifs du programme national de recherche

Le PNR 87 vise à produire des connaissances applicables, mais aussi des options et des outils axés sur les solutions, afin d'aider la Suisse à faire face à la déglobalisation et aux risques liés aux chaînes d'approvisionnement, tout en préservant sa compétitivité et le bien-être de la société. Les objectifs du programme de recherche sont les suivants :

1. **Analyse de la déglobalisation et des risques liés aux chaînes d'approvisionnement.** Ce programme aidera à identifier et à analyser les mécanismes, les causes et les conséquences de la déglobalisation, mais aussi les risques liés aux chaînes d'approvisionnement pour la Suisse. Il permettra de mieux comprendre l'impact de ces évolutions sur le modèle économique ouvert de la Suisse, ses dépendances stratégiques, le développement durable, les chaînes d'approvisionnement critiques, l'industrie, les régions et la macroéconomie.
2. **Mise au point et évaluation de mécanismes de résilience.** Ce programme permettra d'élaborer et d'évaluer des solutions visant à renforcer la résilience des entreprises, des secteurs et des pouvoirs publics. Il déterminera quelles stratégies sont efficaces, dans quelles conditions, pour quels secteurs et quels types d'entreprises, et à quels coûts, en accordant une attention particulière à l'efficacité, au rapport coût-efficacité, aux compromis entre efficacité, résilience et durabilité, ainsi qu'aux implications budgétaires.
3. **Conception des politiques publiques :** ce programme proposera des boîtes à outils pour l'action publique, des cadres d'aide à la décision et des recommandations axées sur les solutions, pour aider à faire face aux vulnérabilités et aux risques auxquels la Suisse est exposée en matière de déglobalisation et de perturbations des chaînes d'approvisionnement. Il évaluera la nécessité d'une intervention publique (y compris les défaillances du marché) ainsi que les coûts (y compris les défaillances potentielles des pouvoirs publics), les avantages, la faisabilité et la compatibilité juridique des différentes options politiques, dans le but d'accompagner les décideurs politiques, les responsables d'entreprise, les grandes entreprises et les PME.

4. Principaux domaines de recherche

Le PNR 87 se concentre sur deux domaines de recherche et trois dimensions de recherche. Les deux domaines de recherche – la déglobalisation ainsi que les vulnérabilités et la résilience des chaînes d'approvisionnement – constituent le cœur de l'approche empirique et analytique du programme. Les trois dimensions de recherche constituent les points centraux de l'analyse et définissent ce que le programme est censé délivrer dans les deux domaines de recherche : l'analyse, les mécanismes de résilience et la conception des politiques publiques. Les projets peuvent aborder ces questions dans différents domaines, tels que l'industrie et l'économie, la gouvernance et la politique, la coopération internationale et régionale, ou encore des secteurs stratégiques spécifiques. **Les projets doivent porter au moins sur l'un des deux principaux domaines de recherche et apporter une contribution significative à au moins l'une des trois dimensions de recherche.** Ils doivent démontrer que le projet aborde, éclaire ou apporte une contribution à **au moins une autre dimension**.

Domaine de recherche n° 1 : déglobalisation

Ce domaine de recherche analyse les facteurs, les mécanismes et les conséquences de la déglobalisation pour la Suisse. Il examine comment les évolutions qui ralentissent, fragmentent, politisent ou inversent partiellement l'intégration économique internationale – telles que le recul du multilatéralisme, les mesures coercitives et unilatérales dans le domaine du commerce et des échanges internationaux, les sanctions, les contrôles à l'exportation, les politiques protectionnistes, la régionalisation des chaînes de valeur, les mesures économiques coercitives et les réorientations géostratégiques – affectent le modèle économique ouvert de la Suisse. Il convient d'accorder une attention particulière à la situation de la Suisse, qui est une petite économie ouverte et sans accès à la mer, dépendante du commerce extérieur, de l'accès aux chaînes de valeur mondiales, de voies de transport fiables et d'un ordre international fondé sur des règles, tout en disposant d'une capacité limitée à influencer les règles et la dynamique de l'économie mondiale.

Domaine de recherche n° 2 : vulnérabilités et résilience des chaînes d'approvisionnement

Ce domaine de recherche évalue les vulnérabilités des chaînes d'approvisionnement suisses dans certains secteurs clés, et identifie les dépendances critiques, les points d'étranglement (chokepoints) et les canaux de propagation des perturbations au sein des chaînes d'approvisionnement suisses. Il examine différents types de dépendance, tels que la dépendance vis-à-vis des matières premières, des composants, des technologies, du savoir-faire, des infrastructures, de la logistique, des normes, des autorisations réglementaires ou des fournisseurs étrangers ; mais il analyse aussi quelles évolutions mettent en danger quels types de chaînes d'approvisionnement, et évalue le potentiel de propagation en cascade des perturbations au sein des secteurs, des régions et au niveau macroéconomique, ainsi que l'impact global de ces effets. Dans un deuxième temps, il analyse la résilience de la chaîne d'approvisionnement, entendue comme la capacité des entreprises, des secteurs, des pouvoirs publics et de l'économie dans son ensemble à anticiper les perturbations des chaînes d'approvisionnement critiques, à s'y préparer, à les absorber, à s'y adapter et à s'en remettre, tout en préservant les fonctions économiques et sociétales essentielles.

Ces deux thèmes seront étudiés selon trois dimensions de recherche :

1. Analyse

Dans ce contexte, les projets donnent lieu à des analyses qui permettent de mieux comprendre l'impact de la déglobalisation, des vulnérabilités des chaînes d'approvisionnement et de leurs conséquences sur la Suisse, tant individuellement que dans leur interaction mutuelle. Les projets peuvent porter sur les facteurs structurels de la déglobalisation, ses conséquences sur différents types d'industries et de régions suisses, mais aussi ses implications pour la politique économique extérieure de la Suisse, sa compétitivité, son développement durable, sa coopération internationale et sa sécurité économique. Ils peuvent également identifier et cartographier les tendances et les dynamiques des vulnérabilités de la chaîne d'approvisionnement à l'aide de profils de dépendance, de cartes thermiques des risques, d'analyses des points d'étranglement (chokepoints), de scénarios et de tests de résistance, et évaluer leurs implications macroéconomiques, sectorielles, régionales et en matière de bien-être. Les travaux d'analyse devraient permettre de déterminer dans quels domaines la Suisse est exposée, quelles sont les causes de ces vulnérabilités, comment elles pourraient évoluer et/ou comment les entreprises suisses, les pouvoirs publics et les organisations internationales perçoivent ces défis, en discutent et y font face. Voici quelques exemples de questions de recherche :

- Quels sont les effets macroéconomiques, sectoriels et sur le bien-être de la déglobalisation et des perturbations des chaînes d'approvisionnement en Suisse, et quelles en sont les implications concernant sa compétitivité, son ouverture et sa sécurité économique ?
- Comment les réorientations géopolitiques, les politiques économiques coercitives et l'affaiblissement du multilatéralisme affectent-ils la marge de manœuvre de la Suisse en tant que petite économie ouverte ?
- Comment la Suisse et d'autres petites économies ouvertes comparables ont-elles réagi aux épisodes passés de fragmentation économique, de protectionnisme ou de perturbations commerciales, et quels enseignements peut-on en tirer aujourd'hui ?
- Quelles lacunes, incohérences et limites des cadres juridiques et institutionnels existants exacerbent la déglobalisation et les vulnérabilités des chaînes d'approvisionnement, et comment ces insuffisances contribuent-elles aux principales dépendances de la Suisse ?
- Dans quelle mesure les critères de développement durable – environnementaux, sociaux et économiques – influencent-ils la résilience de la chaîne d'approvisionnement ? Dans quels cas renforcent-ils la résilience, et dans quels cas peuvent-ils accroître la complexité ?

2. Mécanismes de résilience

Dans le cadre de ces recherches, les projets développent et évaluent des mécanismes de résilience qui aident les entreprises, les secteurs et les pouvoirs publics à réduire leur exposition aux pressions liées à la déglobalisation et à renforcer les chaînes d'approvisionnement critiques. Les projets peuvent porter sur des mécanismes tels que la diversification, la substitution, le « nearshoring » et le « reshoring », la redondance, les initiatives en matière d'économie circulaire, les réserves stratégiques et la constitution de stocks, les marchés publics et les achats conjoints, le partage des risques et la coordination entre les secteurs public et privé, le partage des données et les normes de traçabilité, les systèmes d'alerte précoce, les initiatives sectorielles, l'analyse de la coopération entre entreprises au regard de la politique de concurrence, les sources macroéconomiques de résilience, telles que le rôle du franc suisse en tant que monnaie refuge, les interdépendances, mais aussi la coopération bilatérale et plurilatérale ainsi que la coopération entre l'UE et la Suisse. Ils devraient évaluer quelles stratégies sont efficaces dans quelles conditions, pour quels secteurs, quelles entreprises ou quels pouvoirs publics, et à quels coûts, en tenant compte notamment des compromis entre efficacité, résilience et durabilité, des effets sur le marché, des implications en matière de politique de la concurrence et des conséquences budgétaires. Voici quelques exemples de questions de recherche :

- Quelles sont les options de substitution existantes – telles que le recours à d'autres fournisseurs, la substitution technique des intrants ou la substitution dans les secteurs en aval – et quels ajustements peuvent être apportés aux processus de production afin de limiter les coûts liés aux risques de la chaîne d'approvisionnement lorsqu'ils se concrétisent, que ce soit au niveau d'une entreprise, d'un secteur ou à l'échelle macroéconomique ?
- Comment les entreprises et les secteurs peuvent-ils concevoir, financer et mettre en œuvre des mesures de résilience tout en préservant leur compétitivité ?
- Comment la politique de concurrence, la coordination entre les secteurs public et privé, les achats conjoints (joint procurement), le partage des données et le partage des risques peuvent-ils favoriser la coopération sans fausser les marchés ni enfreindre les obligations légales ?
- Comment la Suisse peut-elle tirer parti de la coopération internationale pour réduire son exposition aux politiques coercitives et aux perturbations des chaînes d'approvisionnement, tout en préservant son ouverture et son autonomie stratégique ?

3. Conception des politiques publiques

Dans le cadre de cette dimension de recherche, les projets élaborent des boîtes à outils pour l'action publique, des cadres d'aide à la décision et des recommandations axées sur les solutions, qui visent à remédier aux vulnérabilités de la Suisse et aux risques liés à la déglobalisation, et qui favorisent le renforcement de la résilience des chaînes d'approvisionnement. Les travaux de recherche peuvent porter sur l'analyse de compromis, au niveau sectoriel, entre l'approvisionnement à bas prix à l'étranger et la sécurité d'approvisionnement ; sur l'évaluation des rôles respectifs de la Confédération, des cantons, des autorités de régulation, des entreprises, des partenariats public-privé et des alliances ; mais aussi sur l'évaluation des initiatives sectorielles, des coalitions informelles et des instruments de droit souple, et les accords internationaux. Ils peuvent également étudier les options de partenariat avec des pays partageant les mêmes vues, la coopération entre l'UE et la Suisse, les options de diversification et les possibilités de diversifier ou de remplacer les fournisseurs étrangers, ainsi que les pratiques pertinentes de l'OCDE. L'élaboration des politiques devrait préciser dans quels cas une intervention publique se justifie et pourquoi, quelle forme elle devrait prendre, et comment les responsabilités devraient être réparties entre les acteurs publics et privés. Voici quelques exemples de questions de recherche :

- Comment les pouvoirs publics et les entreprises peuvent-ils mettre en place des dispositifs de gouvernance, des mécanismes de partage des risques et des initiatives sectorielles viables afin de renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement ?
- Comment l'élaboration des politiques devrait-elle tenir compte des effets régionaux et spatiaux de la déglobalisation et des perturbations des chaînes d'approvisionnement ?
- Comment la Suisse peut-elle mettre en place des instruments de sécurité économique et de résilience compatibles avec ses obligations internationales, ses principes constitutionnels, son ordre économique libéral, les règles de concurrence et les réglementations sectorielles ?
- Où se situent les compromis entre compétitivité, sécurité d'approvisionnement et développement durable, et comment les mesures politiques peuvent-elles contribuer à les résoudre ?

5. Résultats attendus

5.1 Portée pratique et public cible

Ce programme formulera des recommandations fondées sur des données probantes, élaborées en collaboration avec les autorités publiques suisses, les acteur·trices de l'industrie et d'autres décideuses et décideurs, afin de soutenir une prise de décision plus éclairée concernant les évolutions et les réponses à apporter face aux tendances à la déglobalisation, aux perturbations des chaînes d'approvisionnement et à la résilience. Afin d'étayer ces décisions, le programme vise à fournir des évaluations des risques en temps opportun, des conclusions fondées sur des données probantes concernant des mesures de résilience juridiquement conformes et efficaces, ainsi que des pistes permettant de concilier sécurité économique, durabilité et compétitivité. Le public cible comprend les autorités publiques fédérales et cantonales, les organisations internationales et les groupes de la société civile, ainsi que les entreprises, les PME, les associations professionnelles et les exploitants d'infrastructures. Ce programme permettra également de dégager des enseignements pertinents pour les instituts de recherche, la société civile et les actrices et acteurs internationaux de l'élaboration des politiques.

5.2 Résultats attendus

Compte tenu des défis considérables auxquels l'économie suisse est confrontée dans un système mondial en mutation rapide, le PNR 87 vise à fournir des analyses pertinentes et disponibles en temps utile des dynamiques de déglobalisation, des vulnérabilités critiques et des dépendances au sein des différents secteurs et chaînes d'approvisionnement suisses, ainsi que des pistes pour renforcer la résilience. Il produira des connaissances exploitables, durables et pertinentes pour l'action publique, qui renforceront la capacité de la Suisse à anticiper, à absorber et à s'adapter aux perturbations systémiques découlant de la déglobalisation et des risques liés aux chaînes d'approvisionnement. Les résultats escomptés comprennent **à la fois des contributions scientifiques et des contributions pertinentes pour l'action publique**. Les résultats escomptés comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants :

a. Excellence scientifique et expertise en matière de recherche interdisciplinaire en Suisse

Le PNR 87 permettra de renforcer l'expertise en matière de recherche interdisciplinaire menée en Suisse sur des thèmes liés à la déglobalisation et à la résilience des chaînes d'approvisionnement. En réunissant des chercheuses et chercheurs autour de ce sujet à travers différentes disciplines et régions, et en associant les parties prenantes concernées ainsi que les décideuses et décideurs politiques, le programme facilitera la recherche interdisciplinaire et intégrera des éléments de recherche transdisciplinaire. Il créera ainsi des effets de réseau et générera de nouvelles connaissances, de nouvelles données et des résultats scientifiques de grande qualité, notamment des publications évaluées par des pairs et des collaborations de recherche durables.

b. Appréciation de la situation fondée sur des données probantes et transparence en matière de risques

Le PNR 87 permettra de mieux cerner les principales dépendances, vulnérabilités et capacités de résilience de la Suisse. Les résultats peuvent inclure des ensembles de données spécifiques, des outils analytiques et outils d'action publique, des stratégies de résilience et des recommandations axées sur les solutions pouvant être utilisées par les entreprises, les organisations sectorielles et les pouvoirs publics, y compris l'administration fédérale. Ces résultats devraient permettre d'identifier les domaines d'exposition de la Suisse, les raisons de ces expositions, leur évolution possible, ainsi que les perturbations susceptibles d'avoir des conséquences systémiques sur le plan macroéconomique, sectoriel, régional, en matière de développement durable ou de bien-être.

c. Stratégies de résilience et de mise en œuvre, des boîtes à outils pour l'action publique et coordination

Le PNR 87 permettra d'approfondir la compréhension des stratégies d'atténuation et des mécanismes de résilience, dont la mise en œuvre sera testée, dans la mesure du possible, dans le cadre de projets pilotes. Il mettra au point des boîtes à outils pour l'action publique et des cadres d'aide à la décision permettant d'évaluer les compromis, les coûts, les avantages, la durabilité et les implications budgétaires, tout en favorisant la mise en place d'interventions équilibrées. Le programme contribuera également à soutenir l'apprentissage institutionnel, la prise en compte des résultats dans les politiques publiques et une meilleure coordination au sein des secteurs public et privé ainsi qu'entre eux, pendant la durée du programme mais également au-delà.

d. Positionnement économique extérieur et contribution aux débats plus larges

Les enseignements tirés du PNR 87 peuvent éclairer la politique économique extérieure et la politique de sécurité de la Suisse, notamment en matière de diversification de la coopération bilatérale, de coopération réglementaire et d'alignement sur les engagements internationaux en matière de commerce et

d'environnement. Cela peut contribuer à renforcer la cohérence et la dimension stratégique de la politique économique extérieure de la Suisse dans un contexte de mondialisation contestée. En mettant en avant l'expérience et les points de vue suisses, le PNR 87 contribuera également aux débats européens et mondiaux sur la gestion des pressions liées à la déglobalisation et le renforcement de la résilience économique, en particulier pour les petites économies très ouvertes.

5.3 Conditions nécessaires à l'obtention des résultats

Pour atteindre ces résultats, plusieurs conditions préalables doivent être réunies.

- **Collaboration interdisciplinaire** : les enjeux doivent être étudiés sous différents angles et à travers diverses disciplines. Le programme associera ainsi des projets issus de diverses disciplines académiques. La participation active à des ateliers de synthèse organisés régulièrement permettra d'assurer une interaction entre les différents projets de recherche et d'améliorer la cohérence et la synergie entre les cadres théoriques et les approches méthodologiques.
- **Priorité accordée aux défis auxquels la Suisse est confrontée**. Ce programme se concentre sur les défis que posent à la Suisse la déglobalisation, les risques liés aux chaînes d'approvisionnement et l'exposition à une interdépendance instrumentalisée. Étant donné que ces tendances soulèvent des défis communs à différents contextes nationaux, en particulier dans d'autres petites économies ouvertes, il pourrait être utile de s'inspirer des enseignements pertinents tirés d'autres pays ou d'autres périodes historiques. Ces études comparatives devraient toujours inclure la Suisse comme cas d'étude clé et préciser les implications de l'analyse pour le contexte suisse.
- **Transdisciplinarité et participation des parties prenantes** : l'implication précoce et continue des parties prenantes concernées permettra de garantir que le programme de recherche aborde les questions qui importent pour la Suisse et que les connaissances générées par le PNR puissent être transposées et mises à profit par les autorités suisses, les entreprises et d'autres utilisatrices et utilisateurs. Les parties prenantes participeront activement à chaque projet individuel, en tant que partenaires de projet non académique, mais aussi aux activités générales du PNR.
- **Accès aux données et interopérabilité** : la collaboration avec l'administration fédérale et, le cas échéant, avec des partenaires du secteur privé, devrait favoriser l'accès aux données existantes et leur réutilisation, tout en respectant la confidentialité, les contraintes juridiques et les principes FAIR.
- **Stratégie active de communication et de diffusion** : outre une production scientifique solide, le programme doit garantir une diffusion multicanale (notamment par le biais de documents de travail, de rapports de synthèse sur les recherches et de webinaires) ainsi qu'un échange de connaissances spécifique.

6 Caractéristiques du PNR

6.1 Approche de recherche

Le PNR 87 est axé sur la recherche de solutions et vise à favoriser l'acquisition de connaissances interdisciplinaires et transdisciplinaires :

Approche axée sur les solutions : les projets doivent être axés sur les solutions et en lien avec la pratique. Les requêtes de projet doivent comporter une discussion autour de la pertinence pratique du

projet, mais aussi des propositions concrètes pour la mise en œuvre des résultats. Le PNR ne financera pas la recherche fondamentale qui ne débouche pas sur des résultats axés sur les solutions, ni les projets de recherche purement théoriques.

Interdisciplinarité : le programme souhaite particulièrement attirer des projets qui associent plusieurs disciplines académiques pertinentes. Bien que les approches interdisciplinaires soient privilégiées, les projets individuels peuvent adopter des approches disciplinaires. Ces projets doivent exposer clairement leurs implications pour d'autres disciplines et s'inscrire dans des discussions et des activités interdisciplinaires, dans le cadre des activités globales du programme. Dans le cadre du PNR, les projets de recherche individuels, pris dans leur ensemble, doivent aborder les enjeux sous de multiples angles et selon diverses disciplines.

Éléments de transdisciplinarité : l'implication des acteur·trices non académiques concernés est essentielle à la réalisation des objectifs du PNR. Chaque projet **doit inclure au moins deux acteur·trices non académiques en tant que partenaires de projet**, dont les rôles et les responsabilités sont clairement définis. Selon le projet, les acteur·trices non académiques peuvent contribuer à la définition des questions de recherche, fournir des données, valider des hypothèses, identifier les contraintes décisionnelles, évaluer la faisabilité ou tester différentes options politiques.

Les partenaires non académiques peuvent inclure les groupes suivants :

- **Autorités publiques fédérales et cantonales.** Ce groupe comprend les services fédéraux concernés ainsi que les autorités cantonales et régionales. Ces parties prenantes sont les utilisateurs visés par les évaluations de dépendance, les tests de résistance, les analyses juridiques et réglementaires, mais aussi des boîtes à outils pour l'action publique.
- **Entreprises, PME, associations professionnelles et exploitants d'infrastructures** (voir également chapitre IV, paragraphe 1.12 du [Règlement d'exécution général relatif au règlement des subsides](#)). Ces partenaires sont directement touchés par les pressions liées à la déglobalisation et les risques liés aux chaînes d'approvisionnement. Parmi eux figurent des acteur·trices de secteurs tels que l'industrie pharmaceutique, les biens médicaux, l'énergie, l'alimentation et les intrants agricoles, la logistique, les services numériques, les composants industriels, les équipements industriels, les minéraux critiques et les chaînes d'approvisionnement liées à la défense. Il convient de tenir compte des différences entre les petites et les grandes entreprises en matière d'exposition, d'accès aux données et de capacité d'adaptation. Outre ces caractéristiques, les projets qui établissent des liens entre différents domaines, ainsi qu'entre différents niveaux d'analyse, sont particulièrement bienvenus.
- **Organisations internationales et groupes de la société civile** qui travaillent sur la déglobalisation et les risques liés aux chaînes d'approvisionnement. Ces partenaires peuvent apporter des informations pertinentes, leur expertise et des données.

Synergies entre les projets et activités spécifiques au PNR : le programme favorisera des échanges interdisciplinaires réguliers entre les projets et les parties prenantes grâce à des formes interactives de participation et d'implication (par exemple, des ateliers et des webinaires). Les responsables de projet et leurs équipes sont invités à participer activement aux activités du PNR organisées dans le cadre du programme global. Cela comprend la participation à des discussions, des activités et des échanges entre les parties prenantes portant sur plusieurs projets, ainsi que la contribution aux activités de communication et de sensibilisation menées au niveau du programme. La collaboration entre les différents projets est encouragée.

6.2 Autres caractéristiques particulières du PNR

Accès aux données, gestion des données et données de recherche ouvertes : la recherche financée par des fonds publics devrait, dans la mesure du possible, être accessible gratuitement au grand public. Le FNS s'engage en faveur de cet objectif (science ouverte [Open Science] [snf.ch]). Pour la plupart des instruments d'encouragement, les chercheuses et les chercheurs doivent joindre un plan de gestion des données (DMP) à leur requête. Par ailleurs, le FNS attend que les données générées par les projets qu'il finance soient accessibles au public dans des bases de données numériques respectant les principes FAIR (c'est-à-dire qui garantissent que les données sont faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables), à condition qu'il n'y ait pas d'obstacles d'ordre juridique, éthique, lié au droit d'auteur ou autre.

Égalité, diversité et inclusion (EDI) dans l'encouragement de la recherche : dans le cadre de ses efforts pour répondre aux exigences en matière d'EDI, le FNS a défini trois dimensions principales à suivre ([lien](#)) :

- Environnement de travail équitable et respectueux
- Diversité du personnel
- Diversité des connaissances.

Les projets seront encouragés à tenir compte de ces aspects.

Développement durable : le FNS s'engage à promouvoir une recherche qui garantisse le développement durable de la société, de l'économie et de l'environnement. Les projets seront encouragés à tenir compte de ces aspects.

7. Procédure de soumission et de sélection des requêtes

7.1 Conditions générales et exigences

Base légale : les requêtes doivent respecter les règles énoncées dans le présent document de mise au concours. Par ailleurs, et en l'absence de disposition spécifique dans la présente mise au concours [Règlement des subsides du FNS](#) et le [Règlement d'exécution général relatif au règlement des subsides](#) s'appliquent.

Activités coordonnées de recherche et de programme : les PNR ont pour objectif de contribuer à la résolution de défis urgents d'importance nationale. À cette fin, le comité de direction coordonne et gère la sélection des projets, les travaux de recherche menés ainsi que d'autres activités spécifiques au PNR, telles que les réunions régulières du programme et les échanges avec les parties prenantes. L'objectif est de garantir la qualité de la recherche, de favoriser les synergies et de diffuser les résultats des projets auprès des publics cibles concernés. Le comité de direction restera en contact permanent avec les principales parties prenantes tout au long du programme, et veillera à leur participation aux activités menées dans le cadre de celui-ci. En soumettant une requête de projet au PNR 87, les requérant·es s'engagent à participer aux activités du programme, à coopérer avec le comité de direction et la coordination du programme, et à contribuer aux résultats collectifs du programme.

Début du projet : les travaux de recherche relatifs aux projets retenus doivent débuter au plus tard le 1 décembre 2027.

Budget et durée des projets : le budget moyen d'un projet devrait se situer entre 300 000 et 500 000 CHF. Des budgets plus élevés sont envisageables, mais doivent être justifiés de manière détaillée. Un cofinancement de projets par d'autres sources de subsides est le bienvenu (article 18 du Règlement des subsides du FNS et chapitre I, paragraphe 1.20 du Règlement d'exécution général relatif au règlement des subsides). La durée des projets doit être de 36 mois.

Salaires : les salaires des requérant·es ne seront pas pris en charge par le PNR 87. Comme ces projets durent trois ans, ils ne conviennent pas aux doctorant·es en début de cursus. Pour les projets proposant d'employer des doctorant·es ayant déjà commencé à travailler sur leur thèse, les requérant·es doivent présenter un plan concret expliquant comment les résultats de la thèse seront intégrés dans le rapport final à l'issue du projet de recherche.

Langue de la requête : les expressions d'intérêt et les requêtes complètes doivent être soumises en anglais.

7.2 Critères d'éligibilité applicables aux requérant·es et aux partenaires de projet

Requérant·es : les requérant·es doivent satisfaire aux exigences de l'article 10 du Règlement des subsides du FNS. Les requérant·es titulaires d'un doctorat doivent l'avoir obtenu au moins quatre ans avant la date de dépôt de la requête. Les requérant·es non titulaires d'un doctorat doivent justifier d'au moins trois ans d'activité de recherche à temps plein.

Les requérant·es doivent être capables d'assumer l'entière responsabilité de la conduite d'un projet de recherche et de la gestion du personnel concerné. Les conflits d'intérêts et les incompatibilités sont évalués conformément au règlement du FNS relatif à la récusation et aux conflits d'intérêts. Les membres d'une même famille, les requérant·es entretenant une relation personnelle étroite ou pouvant être perçus comme insuffisamment indépendants ne peuvent pas collaborer scientifiquement sur un même projet, en particulier afin d'éviter tout problème hiérarchique.

Nombre de projets : chaque requérant·e ne peut soumettre qu'une seule requête complète dans le cadre du PNR 87 et ne peut participer en tant que partenaire de projet officiel à aucune autre requête soumise pour le PNR 87. Les partenaires de projet non académiques peuvent participer à plusieurs projets relevant du PNR 87. Une requête peut être déposée pour le PNR 87, quel que soit le nombre de subsides du FNS déjà soumis ou en cours, à condition que les règlements des instruments d'encouragement concernés soient respectés.

Au cours de la procédure d'évaluation, les requérant·es ne doivent pas avoir de requêtes identiques ou substantiellement similaires en cours d'évaluation au titre d'un autre instrument d'encouragement du FNS, et dont les périodes d'encouragement se chevauchent (voir art. 17 du Règlement des subsides).

Éligibilité des partenaires de projet : les partenaires de projet peuvent être des chercheuses et chercheurs et/ou des acteur·trices non académiques qui apportent une contribution partielle au projet de recherche sans en assumer la responsabilité (au moins deux partenaires non académiques sont requis ; la participation de partenaires académiques est facultative). Ils sont éligibles conformément au Règlement des subsides du FNS et au Règlement d'exécution général relatif au Règlement des subsides. Tout comme pour les requérant·es, les salaires des partenaires de projet ne seront pas financés par le PNR 87, et la part du budget total allouée aux partenaires de projet ne devrait en principe pas

dépasser 20 %. Les partenaires de projet ne doivent pas présenter le soutien reçu du FNS comme un subside qu'ils auraient eux-mêmes obtenu.

Projets de recherche transfrontaliers : la collaboration avec des groupes de recherche d'autres pays est autorisée, à condition que cette coopération apporte soit une valeur ajoutée significative qui ne pourrait être obtenue sans coopération transfrontalière, soit qu'elle enrichisse considérablement la recherche proposée sur le plan du contenu ou de la méthodologie, soit encore que les compétences des chercheuses et chercheurs étrangers soient indispensables à la réussite du projet. La part de financement demandée pour les chercheuses et chercheurs étrangers agissant en tant que co-requérant·es peut atteindre au maximum 30 % du budget de recherche sollicité. Pour les co-requérant·es étrangers, les barèmes salariaux et les normes en vigueur dans le pays concerné s'appliqueront mutatis mutandis, les barèmes maximaux du FNS constituant la limite supérieure. Avant de soumettre une requête comportant un volet transfrontalier, veuillez contacter la manager du programme.

7.3 Procédure de soumission

Pour ce PNR, la procédure d'évaluation et de sélection des requêtes se déroule en deux étapes : dans un premier temps, il est nécessaire de soumettre une expression d'intérêt (qui ne fait pas l'objet d'une évaluation), puis une requête complète, qui sera soumise à une évaluation par des pairs. Invitez suffisamment tôt tous les requérant·es et partenaires de projet à participer à la préparation de la requête, afin qu'ils aient le temps de créer, si nécessaire, un compte utilisateur et de saisir leurs données, y compris le CV, sur le Portail FNS. Veuillez noter que tous les requérant·es et partenaires de projet doivent saisir eux-mêmes leurs données personnelles dans la requête. Ce n'est qu'après cela que vous pourrez soumettre votre requête. **Une fois le délai de soumission des expressions d'intérêt passé, il ne sera plus possible de postuler à ce PNR.**

7.3.1 Soumission en ligne via le Portail FNS

Pour soumettre une requête, les requérant·es et les partenaires de projet doivent se connecter au Portail FNS à l'aide d'un SWITCH edu-ID. Des instructions détaillées sont fournies pour la première connexion ([Créer un compte utilisateur sur le Portail FNS](#)).

CV : les requérant·es doivent rédiger leur CV à l'aide du modèle disponible sur le Portail FNS. Vous trouverez de plus amples informations sur le [site web dédié au CV](#) et sur le [Portail FNS](#).

7.3.2 Expression d'intérêt

Le modèle de requête complète est disponible sur le Portail FNS et le site web nfp87.ch dès la phase d'expression d'intérêt.

Les requérant·es doivent soumettre une expression d'intérêt, comprenant leurs données personnelles, y compris le CV, la composition de leur équipe et un résumé du projet proposé (4 000 caractères maximum), via le Portail FNS avant le **24 novembre 2026** à 17 h, heure locale suisse. Les partenaires de projet confirment leur participation au projet en saisissant leurs données administratives sur le Portail FNS.

L'expression d'intérêt et les informations fournies permettent au FNS d'organiser la prochaine procédure d'évaluation. Il n'y aura ni évaluation ni présélection à ce stade.

Les expressions d'intérêt seront acceptées le 25 novembre ; les requérant·es pourront ensuite finaliser la requête complète sur le Portail FNS.

7.3.3 Requêtes complètes

La date limite de soumission des requêtes complètes est fixée au 19 janvier 2027 à 17 h, heure locale suisse.

Les requêtes complètes doivent être soumises en ligne via le [Portail FNS](#). Outre les données administratives des requérant·es et des partenaires de projet à saisir directement sur le Portail FNS, les documents suivants doivent être téléchargés :

- **Plan du projet et bibliographie** (au format PDF) : Les requérant·es doivent utiliser le modèle fourni sur le Portail FNS. Le plan du projet ne doit pas dépasser 15 pages (bibliographie non comprise).

Veuillez noter que des lettres d'engagement officielles de la part des partenaires de projet non académiques seront exigées à un stade ultérieur.

7.4 Procédure de sélection des projets

Le Secrétariat du FNS vérifie que les conditions requises sur le plan personnel et formel sont remplies avant de transmettre la requête pour examen scientifique. Le FNS ne prend pas en considération les requêtes qui ne répondent pas à ces exigences. Une non-considération fait l'objet d'une décision de non-entrée en matière susceptible de recours. Le comité de direction peut procéder à une évaluation préliminaire des requêtes et écarter de l'examen ultérieur celles qui ne répondent pas aux objectifs et au champ d'application du PNR 87. Le FNS en informe les requérant·es au moyen d'une décision susceptible de recours.

Les requêtes complètes retenues pour la suite de la procédure font l'objet d'une évaluation par des expert·es nationaux·ales et internationaux·ales. Sur la base de ces avis externes et des critères d'évaluation présentés ci-dessous, le comité de direction évalue les requêtes complètes et établit une recommandation de financement. Pendant la phase d'évaluation uniquement, il peut également s'adjoindre des expert·es ad hoc chargés d'apporter une expertise spécifique et de compléter le comité d'évaluation aux côtés de ses membres. Lors de l'élaboration de sa recommandation, le comité de direction tient compte de la cohérence globale des projets sélectionnés avec les objectifs du programme ainsi que de l'application transparente et cohérente des critères d'évaluation. Les décisions de financement finales sont prises en toute indépendance par le Conseil national de la recherche.

7.5 Critères d'évaluation

Les requêtes complètes éligibles sont évaluées selon les critères suivants :

- **Adéquation avec les objectifs du PNR 87 et pertinence par rapport à ses questions de recherche** : Les requêtes complètes doivent s'inscrire dans le cadre général du programme et correspondre aux objectifs de celui-ci, tels que définis dans la présente mise au concours.
- **Qualité scientifique du projet de recherche** : les requêtes complètes doivent répondre aux normes internationales en matière de qualité scientifique, de pertinence, d'actualité et d'originalité, mais aussi d'adéquation des méthodes et de faisabilité.

- **Pertinence politique** : les projets doivent démontrer leur pertinence pour la politique, l'économie et la société suisses, et exposer clairement leur plan ou leur potentiel en matière d'application pratique et de mise en œuvre des résultats.
- **Participation de partenaires de projet non académiques** : la qualité et la valeur ajoutée de la participation des partenaires non-académiques doivent être démontrées de manière convaincante. Le type de collaboration, le calendrier et la justification des interactions spécifiques au projet doivent être clairement définis.
- **Compétences scientifiques du ou des requérant-es, et disponibilité d'une infrastructure adaptée** : les requérant-es doivent justifier d'une expérience scientifique avérée dans le domaine concerné par la requête et être en mesure de mener à bien le projet de recherche. Il est indispensable de disposer de ressources humaines suffisantes et d'une infrastructure adaptée pour ce projet.

8 Budget du programme et calendrier

8.1. Budget du programme

Projets	CHF 4,25 mio
Mesures d'échange de connaissances et synthèse du programme	CHF 300 000
Collaboration entre projets et au niveau du programme	CHF 150 000
Évaluation scientifique, accompagnement et coordination	CHF 300 000
Budget total	CHF 5 millions

8.2. Déroulement

Les projets individuels du PNR 87 ont une durée de 36 mois.

Publication de la mise au concours	22 septembre 2026
Délai de soumission des expressions d'intérêt	24 novembre 2026
Délai de soumission des requêtes complètes	19 janvier 2027
Décision finale concernant les requêtes complètes	Août 2027 au plus tard
Début des recherches	Au plus tard le 1 décembre 2027
Fin de la phase de recherche	Novembre 2030
Publication de la synthèse du programme	Mi-2031

9 Organisation et personnes impliquées

Comité de direction du PNR 87

Pr Stefanie Walter, Institute of Political Science, University of Zurich (présidente)

Pr Ilaria Espa, International Economic Law, Università della Svizzera italiana (USI)

Pr Thomas A. Weber, Chair of Operations, Economics and Strategy, EPFL

Pr Guntram Wolff, Solvay Brussels School of Economics and Management, Université libre de Bruxelles

Déléguée du Conseil de la recherche pour la recherche thématique et axée sur les solutions (TSOR)

Pr Mira Burri, Faculty of Law, University of Lucerne

Représentant de l'administration fédérale suisse

Dr Ulrich Schetter, Secrétariat d'État à l'économie (SECO), Berne

Manager du programme

Yvonne Rosteck, Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), Berne

Assistante de programme

Jacqueline Hänni, Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), Berne

10 Contacts

Pour toute question concernant la soumission des expressions d'intérêt et des requêtes complètes, veuillez contacter Yvonne Rosteck, manager du programme : nrp87@snf.ch ou appeler le +41 31 308 22 22.

Pour toute question concernant les salaires et les coûts éligibles, veuillez contacter Roman Sollberger, Head of Finance : roman.sollberger@snf.ch ou par téléphone au +41 31 308 22 22.

Pour obtenir une aide technique concernant le Portail FNS et les soumissions électroniques, veuillez vous rendre sur le Portail d'assistance du FNS : <https://snf-ch.atlassian.net/servicedesk>

Hotline : +41 31 308 22 00 (allemand/français/anglais)